

M. MARTEL: Je crois qu'il s'agissait de prêts remboursés.

M. HARDIE: Vingt-six prêts ont été remboursés.

M. JONES: Nous pouvons obtenir ces renseignements.

M. HOWARD: Je veux simplement faire remarquer que nous ne pouvons pas, au stade actuel des choses, établir un véritable rapport entre les différents chiffres, car nous parlons de choses différentes.

M. JONES: C'est la différence entre porter les intérêts au crédit ou au débit. S'ils ne sont pas payés le lendemain, ils sont en souffrance et on pourra les payer quelques jours plus tard. C'est simplement une question de comptabilité. Mais nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus.

M. HOWARD: Je ne crois pas que ce soit nécessaire à l'heure actuelle.

M. JONES: C'est comme vous voudrez.

Le PRÉSIDENT CONJOINT (M. Dorion): Avez-vous d'autres questions à ce sujet? L'alinéa e)?

M. HARDIE: Au sujet de l'alinéa 3 d), j'ai demandé hier soir à M. Clifton de me dire quel est le revenu moyen des pêcheurs indiens sur la côte. À un certain moment, il a donné le chiffre de \$3,000; mais après avoir réfléchi, il m'a donné un chiffre entre \$2,000 et \$2,200. Aurait-on au ministère des chiffres relatifs au revenu moyen des pêcheurs le long de la côte de la Colombie-Britannique, c'est-à-dire des pêcheurs indiens et non indiens?

M. JONES: Notre direction a-t-elle des renseignements au sujet de...

M. HARDIE: Du revenu moyen des pêcheurs...

M. JONES: En Colombie-Britannique?

M. HARDIE: Sur la côte de la Colombie-Britannique.

M. JONES: Non monsieur.

M. HARDIE: Vous n'en avez pas?

M. JONES: Non monsieur.

M. HARDIE: Qu'il me soit permis de poser cette question à M. Clifton: est-ce que le chiffre qu'il m'a donné hier soir, mettons, de \$2,000 ou \$2,200 (le dernier chiffre que vous avez donné) représente le revenu moyen de tous les pêcheurs de la côte, c'est-à-dire, indiens et non indiens?

M. R. P. CLIFTON (Président de la *Native Brotherhood of British Columbia*): Oui, je pensais à cela. C'est pourquoi j'ai dit \$3,000 à peu près.

M. HARDIE: Pour les Indiens et les non Indiens?

M. CLIFTON: Oui. Cela veut dire tous les pêcheurs sur la côte de la Colombie-Britannique.

M. HARDIE: L'Indien est-il aussi bon pêcheur que le non Indien?

M. SMALL: Il devrait être meilleur.

M. CLIFTON: Certains le sont; d'autres ne le sont pas. C'est précisément comme dans le cas du reste des pêcheurs non indiens.

M. HARDIE: La moyenne que vous m'avez donnée hier soir?

M. CLIFTON: C'est à peu près le revenu moyen de tous les pêcheurs de la côte de la Colombie-Britannique.

M. HARDIE: L'Indien paie-t-il l'impôt sur ce revenu?

M. CLIFTON: Oui, monsieur.

M. HARDIE: Il paie l'impôt sur le revenu comme les Blancs?

M. CLIFTON: Oui, monsieur. Soit dit en passant qu'un propriétaire de bateau fait un bénéfice raisonnable chaque année, car il a nolisé son bateau et il possède ses propres engins de pêche. D'autres pêcheurs possèdent leur